

## Compte rendu Conseil Municipal du MONTEIL du 29 septembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni à 18 heures 30 en présence de tous les membres à l'exception de Paul PAGES et Thierry ARENDS, ayant donné respectivement procuration à Rémy BARRY et Christophe PAL.  
Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 28/7/2020.

Suite aux intempéries du 12 juin 2020, concernant le lotissement « les Jardins de Julie », le conseil sollicite les services d'Etat au titre de la DETR 2020 compte tenu que ces gros travaux ne sont pas éligibles à la Dotation de Solidarité.

Ensuite, le conseil a décidé de régulariser les limites du domaine public Voie de St Quintin et Chemin de la Croix de Durianne, en limite de la parcelle AD 112, selon des conditions définies d'un commun accord. Les bornages sont réalisés par le Cabinet GEODIAG à la charge du propriétaire de la parcelle AD112.

La Commune sollicite le Cabinet ACTF dans le cadre d'une assistance à la rédaction d'acte administratif pour la partie qui la concerne.

Avant de lever la séance, plusieurs points ont été évoqués :

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu le 11 novembre à 11 h devant le Monument aux Morts en comité très restreint pour répondre aux mesures de distanciation et de protection en vigueur.
- Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM ont été présentés au conseil et font l'objet d'une mise à jour
- Tous les élus concernés ont fait un retour sur leur travail depuis la précédente réunion du conseil.
- Sauf contre-indication, la prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 17 novembre 2020 à 18 h 15.

M. le Maire a levé la séance à 20h.

M. le Maire,  
Christophe PAL

